

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES MASTERS

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 du Code de l'Education modifié;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Masters de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE) comme suit :

1^{ère} et 2^{ème} année de Master
Mention : MEEF 1^{er} degré
Parcours : Tous

Membres du jury :

Olivier RIVIERE, Président du jury, PRCE
Frédéric DANA, Vice-président du jury, PRAG

Semestres 1, 2, 3 et 4 :

Nadia LIRIS, PE
Betty FAURE, PE
Christophe FILLERE, PRCE
Virginie GAMBLIN, PRCE

1^{ère} et 2^{ème} année de Master
Mention : MEEF « Enseigner dans le 2nd degré »
Parcours : Tous

Membres du jury :

Alex ESBELIN, Président du jury, MCF
Marianne WOOLLVEN, Vice-président du jury, MCF

Semestres 1, 2, 3 et 4 :

Bernard BARBARIN, MCF HC
Catherine BRIAT, PRCE
Didier CORDEROT, MCF
Frédéric DANA, PRAG
Yanick HEURTEAUX, PU
Frédéric LOIZEAU, PRAG

1^{ère} et 2^{ème} année de Master
Mention : MEEF « Encadrement Educatif »
Parcours : Conseiller principal d'éducation

Membres du jury :

Marianne WOOLLVEN, Président du jury, MCF
Alex EBELIN, Vice-président du jury, MCF

Semestres 1, 2, 3 et 4 :

Bernard BARBARIN, MCF HC
Catherine BRIAT, PRCE
Didier CORDEROT, MCF
Frédéric DANA, PRAG
Yanick HEURTEAUX, PU
Frédéric LOIZEAU, PRAG

1^{ère} année de Master
Mention « Pratiques et Ingénierie de Formation »
Parcours : Territoires et pilotage des systèmes éducatifs

Membres du jury :

Raphaël COUDERT, Président du jury, PRAG
Laurent RIEUTORT, Vice-président du jury, PU

Semestres 1, 2 :

Guillaume SERRES, MCF
Pierre COUTURIER, MCF

1^{ère} et 2^{ème} année de Master
Mention : Sciences de l'Education
Parcours : Tous

Membres du jury :

Sylvie MOUSSAY, Président du jury, MCF
Frédéric DANA, Vice-président du jury, PRAG

Semestres 1, 2, 3 et 4 :

Frédéric BOISSONNET, PRCE
Mickaël JURY, MCF
Sylvie DOZOLME, PRAG
Evald MAILLET, PE
Nathalie MASSEUX, MCF
Béatrice DROT DELANGE, PU

1^{ère} année de Master
Mention : Santé Publique
Parcours : Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

Membres du jury :

Laurent GERBAUD, Président du jury, PU-PH
Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Bénédicte BELGACEM, Infirmière – Ingénieur Qualité
Gil BOUDET, MCU contractuel
Anne BOYER, MCU-PH
Marie Sophie CHERILLAT, Infirmière coordinatrice UTEP
Aurore COLLIN, MCU
Emmanuel COUDEYRE, PU-PH
Carine SIMAR, MCU
Didier JOURDAN, PU
Philippe CURY, Docteur en sciences de l'éducation – ESPE

2^{ème} année de Master
Mention : Santé Publique
Parcours : Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

Membres du jury :

Carine SIMAR, Président du jury, MCU
Philippe CURY, Vice-président du jury, PRCE

Semestre 3 et 4 :

Frédéric DANA, PRAG
Didier JOURDAN, PU
Sandra DUBEST, PRAG
Annie QUENTIN, PRCE
Anne-Sophie DECOTTIGNIES, PRCE

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12/12/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

16 DEC. 2019

- Publié le

16 DEC. 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.